

RESONANCE SANTE

Bulletin d'information de REVIH-ST
(Réseau de Santé VIH - Hépatites - Toxicomanies en Savoie)

Numéro 12 - Décembre 2007

EDITO

Sommaire

Edito /
Site Internetp.1

Revih-sts :
ses actions ...p.2 et p.3

Témoignagep.4

Comité de rédaction

Dr B. de GOER
L. TORCHIO
A.M. MONDOLONI

Un nouveau souffle...

Après 13 ans comme premier de cordée de REVIH 73 puis REVIH-ST, le Dr Olivier Rogeaux a souhaité transmettre le flambeau. Au nom de toute l'équipe, qu'il soit ici très chaleureusement remercié pour toutes ces années de construction et de consolidation. Il reste membre du bureau.

Le conseil d'administration du 11 juin dernier m'a demandé de prendre le relais. Je n'ai pu accepter cette responsabilité qu'avec le soutien appuyé du bureau et notamment l'engagement au quotidien de Josiane Cognard, vice présidente, dont l'expérience et les compétences dans de nombreux domaines ne sont plus à démontrer. Martine Etellin, coordinatrice arrivée en octobre 2006, renforce l'édifice malgré l'insuffisance de temps financé.

Deux grands chantiers s'ouvrent : le réseau de soins qui devrait intégrer un réseau d'addictologie au sein de la maison des réseaux et, une probable extension du nombre d'appartements de coordination thérapeutique. Beaucoup d'autres sont en route : vous verrez à travers ces lignes un très grand dynamisme associatif dans le champ de la santé publique. Au-delà des nombreuses actions, je souhaite pour l'association une organisation différente, une meilleure communication en développant des outils comme le site Internet, des triptyques ou ce « résonance » un peu inhabituel. Mais je souhaite surtout que les membres soient fiers et enthousiastes pour avancer. Salariés, administrateurs, patients, adhérents, bénévoles, partenaires, financeurs, nous avons tous comme point commun notre humanité. Avec nos forces et nos limites, c'est ensemble que nous pourrons continuer le combat contre le VIH, les hépatites et les toxicomanies. Pour et avec les personnes atteintes par ces fléaux.

Merci à tous et bonne lecture.

Docteur Bruno de GOER, Président



Venez visiter notre nouveau site :

<http://www.revih-sts.fr>



Réseau de Santé VIH - Hépatites - Toxicomanies en Savoie

Réseau prévention

☎ 04 79 96 58 25
☎ 04 79 96 58 27

E-mail : revih-sts@orange.fr

Siège :

5, Rue Pierre et Marie Curie
PAVILLON SAINTE HELENE
B.P. 1125
73011 CHAMBERY Cedex

Réseau de soins

☎ 04 79 68 23 72
☎ 04 79 62 39 71

E-mail : revih-sts@reseaux-sante73.fr

Santé Précarité ☎ 04 79 96 51 06 ☎ 04 79 96 51 71

REVIH-STTS : UN LARGE PANEL D'ACTION...

Le pôle hépatites, créé en 1999, poursuit son activité allant de la prévention aux soins...

Dans le champ de la prévention, les actions sont orientées vers des publics diversifiés : le « tout public » dans le cadre des journées nationales, le « jeune public » à travers des informations dans les lycées sous forme de stands... Dans le domaine de la réduction des risques, le pôle hépatites travaille en partenariat avec différentes professions dont la pratique peut engendrer des risques infectieux (tatoueurs/perceurs, coiffeurs...).

Dans le champ du soin, une équipe pluridisciplinaire accompagne les patients porteurs d'hépatites chroniques (le plus souvent en cours de traitement) afin de leur apporter un soutien. Ce pôle propose des consultations assurées par une infirmière, une diététicienne, une psychologue en lien avec les médecins référents hospitaliers.

SOUTENIR DANS L'HEBERGEMENT

REVIH - STS dispose de trois **Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)** qui fonctionnent 365 jours par an. Ils proposent un hébergement temporaire, un accompagnement médico-social et une coordination partenariale pour permettre aux résidents de retrouver une autonomie dans la vie quotidienne, de bénéficier d'un suivi médical, de rompre l'isolement social et de favoriser une vie moins précaire.

Les ACT sont une étape dans la vie des personnes malades, un espace où les patients peuvent « se poser » avant de reprendre un parcours plus serein et autonome. Le cadre de vie proposé respecte l'intimité des résidents dont l'implication active est indispensable pour que le projet établi à l'entrée évolue au fil des mois et aboutisse à une sortie dans les meilleures conditions possibles.

REVIH - STS a bénéficié d'un accord d'extension pour un total de 12 appartements et attend les financements correspondants.

Vivre chez soi avec le VIH/SIDA : le dispositif d'aide à domicile

Le VIH/SIDA n'oblige pas à une hospitalisation constante mais peut diminuer l'autonomie des personnes dans les actes de la vie courante.

Pour y remédier, ce dispositif d'aide à domicile propose différents services d'amélioration de la vie quotidienne. Il est assuré par des personnes qualifiées et professionnelles de la relation d'aide : tâches ménagères, portage de repas, accompagnement aux courses, accompagnement aux sorties, soutien moral.

Ces services sont nécessaires au mieux-être des personnes. Prenant en compte leurs capacités budgétaires, ce dispositif permet donc une prise en charge financière quasi totale des interventions.

Sa mise en place est rapide, confidentielle et modulable en fonction des besoins du bénéficiaire.

ACCOMPAGNER



Les pathologies VIH, hépatites et les addictions sont chroniques, particulièrement complexes et difficiles à prendre en charge, a fortiori pour des personnes en difficultés sociales. Diététicienne, psychologue, médecin généraliste, assistante sociale, infirmière, médecin spécialiste, centres de soins spécialisés... **le réseau de soins** permet la coordination des différents intervenants autour du médecin traitant mais aussi l'accessibilité à certains d'entre eux. A la mi novembre 2007, une centaine de patients ont pris contact avec le réseau. Des actions sont spécifiques comme les groupes de parole pour les patients porteurs du VHC et VIH, ils sont animés par l'infirmière et la psychologue du réseau.

Sur le versant toxicomanies, un travail de collaboration est en place avec le Pélican, notamment concernant les patients pour lesquels un relais de traitement est proposé en

médecine de ville. Dans ce sens, un travail important a été initié pour rencontrer des médecins relais sur les vallées de la Tarentaise, pour mieux prendre en charge des patients sous traitement de substitution, avec le soutien du réseau. Dans ce cadre devrait être proposé le carnet de liaison du patient substitué pour les médecins généralistes et pharmaciens motivés, notamment pour améliorer la prise en charge des patients saisonniers.

Pour mieux accompagner, il faut être mieux formé. Le réseau propose différentes actions parfois délocalisées. Formations hépatites, VIH, échanges de la pratique sur le thème des toxicomanies... Elles réunissent notamment médecins et pharmaciens libéraux.

Enfin, les tutelles nous demandent, avec RéALS, de mettre en place un réseau addictologie, incluant le tabac... Un nouveau projet à bâtir.



La commission d'aide financière permet des secours exceptionnels aux patients en grande précarité.

... DANS LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI.

REDUIRE LES RISQUES

Le Programme d'Echange de Seringues (P.E.S)

Le P.E.S est un partenariat entre REVIH-STS, la « Boutique » du Pélican et les pharmacies. Les officines paraissent être le lieu de contact le plus proche entre l'utilisateur de drogues et l'acteur de santé.

Les pharmacies participant au P.E.S placent un container de récupération dans un lieu habituel de leur officine. Les personnes toxicomanes peuvent y déposer elles-mêmes leurs seringues usagées et recevoir en échange un kit de prévention contenant 2 seringues, du matériel de préparation et de stérilisation et 2 préservatifs. L'achat et la gestion des stocks de kits et de containers ainsi que le suivi général du programme sont effectués par REVIH-STS. Les modes de livraison et de récupération sont différents si les pharmacies sont à Chambéry ou sur le reste du département :

- à Chambéry, l'équipe de la « Boutique Réduction des Risques » du Pélican se charge d'approvisionner les pharmacies en kits, ce qui leur permet d'instaurer un espace de dialogue avec ces pharmacies. La récupération et la destruction du matériel souillé sont effectuées par la société ACODE spécialisée dans les déchets médicaux.

- sur le reste du département, la société ACODE se charge de la livraison des kits et de la récupération des containers pleins.

Ce programme a pour buts :

- d'inciter à une diminution des prises de risques et des conduites à risques : mieux informer sur les risques de contamination aux virus des hépatites et du VIH, diminuer le partage du matériel, prévenir les risques accidentels de contamination...

- d'informer sur les possibilités de dépistage et améliorer l'accès aux soins.

Le Programme d'Echange de Seringues

mis en place auprès des pharmacies du département de la Savoie en 1998 s'est quelque peu "étiolé" au fil des années faute d'un suivi régulier auprès de nos partenaires.

Début 2007, le constat était alarmant : seules 7 officines continuaient à pratiquer le P.E.S. sur l'ensemble de la Savoie, alors que la contamination par le VHC se poursuit et que l'immense majorité des nouvelles infections serait liée aux toxicomanes. C'est pour cette raison que le P.E.S. reste une **priorité de santé publique**.

Aujourd'hui, 25 pharmacies participent au P.E.S sur tout le département de la Savoie et 1250 kits de seringues ont été distribués.

Le projet 2008 est de convaincre les pharmacies de stations de sports d'hiver de participer au P.E.S tout en continuant à accompagner les officines y participant déjà.

« Si c'est bien fait, c'est OK », un travail en partenariat entre professionnels de la santé et professionnels du piercing et du tatouage, aboutissant à la création du site www.piercing-tatoo.com qui accueille, chaque jour, toujours plus de visiteurs...

AMELIORER LA SANTE DES USAGERS DE DROGUES SOUS MAIN DE JUSTICE

Santé Justice Injonction Thérapeutique

L'association REVIH-STS travaille depuis 2002 avec les professionnels de la santé, du social et du judiciaire sur les interfaces entre la **Santé et la Justice** dans la prise en charge des personnes interpellées pour infraction à la législation sur les prises de toxiques licites ou illicites. Elle a réalisé des outils d'aide aux professionnels de santé : Guide Santé Justice (actualisé en octobre 2007), grilles d'entretiens et de consultations médicales et mise à disposition de nombreux articles de référence. Tous ces documents sont accessibles sur le site : <http://www.revih-sts.fr> > onglet réseau de soins.

Les tribunaux d'Albertville et de Chambéry contractualisent 300 à 400 mesures d'injonction thérapeutique par an, essentiellement pour consommation de cannabis. Ils décident dans plus de 80% des cas, une injonction auprès d'un médecin généraliste. Un document présentant l'association REVIH-STS est remis à la personne interpellée qui peut soit s'adresser à son médecin traitant, soit appeler le secrétariat de l'association qui pourra l'orienter vers un médecin généraliste adhérent ou en lien avec l'association.

REVIH-STS travaille actuellement, avec les laboratoires d'analyses médicales, à l'élaboration d'un protocole de prélèvement et d'analyse des produits toxiques dans les urines.

AGIR VERS D'AUTRES CULTURES ICI ET LÀ-BAS

Les migrants

L'infection VIH est une épidémie mondiale dont la majorité des malades vivent en Afrique noire. Les migrants issus de ces pays ne sont pas indemnes. L'hépatite B touche surtout Afrique et Asie. Depuis quelques années, on note de nombreux immigrants en provenance des pays de l'Est arrivant en France et porteurs du virus de l'hépatite C. Aspects épidémiologiques, culturels, sociaux sont à prendre en compte tant pour la prévention que pour l'accompagnement. Depuis plusieurs années, REVIH-STS travaille sur ces questions : mémoire de Laetitia Goisel sur les outils de prévention pour les migrants, formation croisée en 2006 incluant professionnels et migrants, succès d'une formation récente avec migration santé et une universitaire Strasbourgeoise, soutien au développement du site Traducmed (<http://traducmed.free.fr/>)... REVIH-STS poursuit réflexions et actions dans le domaine.

L'association REVIH-STS, c'est aussi un partenariat actif avec l'**Afrique**... Depuis 2001, année de la création d'un centre de dépistage et de prise en charge des patients atteints par le VIH, la collaboration avec Ouahigouya au Burkina Faso n'a cessé de s'intensifier. Un soutien technique est apporté au Centre Hospitalier Régional et à l'association AMMIE, des liens existent entre les équipes médicales et paramédicales dans le cadre de la formation et le partenariat plus spécifique de REVIH-STS se situe au niveau de l'aide financière apportée aux personnes vivant avec le VIH qui n'ont pas les moyens de se payer leurs traitements antirétroviraux (5000 F CFA soit 7,62 € pour 1 mois de traitement) ou un bilan biologique dans le cadre du suivi (3000 F CFA soit 4,60 €).

Pour faire écho à la dernière soirée du réseau à Montmélián, voici le témoignage de Mr X...

Bonjour à tous,

Voici quelques lignes pour vous faire part de mon expérience personnelle : **avoir et surtout réaliser un projet immobilier, et ce, malgré le VIH, c'est possible...**

Certes, je ne vais pas vous mentir en vous disant que c'est un jeu d'enfant, au contraire, vous devez vous battre contre l'ignorance et les préjugés...

En effet, aujourd'hui, pour quelqu'un de séropositif, le problème pour acheter ou pour faire construire, c'est l'assurance obligatoire du crédit immobilier, et je sais de quoi je parle !!!

Les banques veulent tout savoir de notre état de santé (au travers de questionnaires médicaux et parfois même d'analyses de sang). Or cela ne les regarde pas... Ces informations sont confidentielles et nous n'avons pas à les leur communiquer. Ce sont les assurances qui doivent en être informées et non les banques... Pour cela, ne remplissez pas les questionnaires médicaux en présence de votre banquier, et utilisez les enveloppes que l'on doit vous donner pour retourner toutes ces informations directement à la compagnie d'assurance (qui elle, est tenue au secret médical).

C'est là que tout se complique !!! Car évidemment, être porteur du VIH ne nous permet pas d'accéder « aux contrats-types » des assurances (le plus souvent, on nous propose des surprimes ou des exclusions de garanties). De plus, les « médecins »-conseils de ces grandes compagnies sont rarement au fait de l'évolution des traitements et restent littéralement injoignables, ce qui ne nous permet pas (à nous et même à nos médecins spécialistes) de leur fournir les informations dont ils auraient besoin pour traiter correctement nos dossiers. Résultat : dans la plupart des cas, on nous ajourne, c'est-à-dire que l'on ne nous refuse pas l'assurance (car ils n'en ont pas forcément le droit) mais on nous répond qu'il nous faudra renouveler notre demande dans xxx temps...pour moi, dans 2 ans. Pendant 2 ans, pas de maison, pas de projet, ça ne va pas la tête !!! On se bat tous les jours contre un virus, ce ne sont quand même pas des assureurs qui vont nous empêcher de vivre !!!

Allez, un peu de droit : aujourd'hui il existe la convention AERAS (site internet) qui, en résumé, stipule que si vous empruntez moins de 300 000 € et que vous avez moins de 70 ans à la fin de votre crédit, on doit vous assurer. Elle précise aussi que vous êtes libre de choisir votre assureur (ce que les banques n'aiment pas voir et même ne veulent pas parfois, mais elles n'ont pas le choix, c'est la loi, et ce, surtout si leur propre assurance refuse ou ajourne notre demande).

Aujourd'hui, il existe plusieurs courtiers et compagnies d'assurance qui se sont spécialisés pour nous trouver des solutions. Renseignez-vous auprès des associations, elles vous orienteront en fonction de votre profil et de votre recherche. Et sachez que l'obligation, c'est d'assurer le montant du crédit à 100% et ce quelque soit le nombre de co-emprunteurs (100% sur un seul des co-emprunteurs suffit pour obtenir son prêt).

Aujourd'hui, j'ai pu débloquer ma situation et je suis devenu, comme beaucoup de personnes « normales », propriétaire... Cependant, à ce jour, je ne suis pas assuré et ma compagne couvre à elle seule 100 % du crédit.

Pour finir, si j'ai un conseil à vous donner, pour mener à bien votre projet immobilier, commencez par trouver une assurance qui accepte de vous garantir le montant maximum que vous voulez et pouvez emprunter, puis ensuite cherchez votre bien immobilier et faites votre demande de financement.

Voilà pour ce qui est de mon expérience personnelle, en espérant qu'elle profite à d'autres futurs propriétaires, et si vous avez besoin d'informations complémentaires, passez par l'association qui nous mettra en contact...

Courage à tous...

Un propriétaire heureux...



L'aide apportée aux malades et notre partenariat avec le Burkina Faso dépendent des dons faits à l'association. Conscients que notre aide est bien modeste, nous souhaitons poursuivre ces actions et faisons appel, cette année encore, à votre générosité. Pour ce faire, vous pouvez contacter REVIH-STS au 04 79 96 58 25, les dons permettent de bénéficier d'une réduction fiscale, un reçu vous sera adressé en fin d'année.



D'autres exemplaires de ce bulletin sont à votre disposition au sein de l'association, n'hésitez pas à nous en demander...

Toute l'équipe de REVIH-STS vous souhaite une excellente année 2008

A très bientôt pour le N° 13